



MICHEL PLEAU

## Michel Pleau, poète officiel du Parlement

Le titre de « Poète du parlement » a été créé en 2001. À n'en pas douter, l'initiative est très louable bien qu'elle apparaisse un peu tard. En Angleterre, le poste de poète officiel du Parlement a été créé il y a 400 ans ! Aux États-Unis, en 1937.

Michel Pleau réside à Québec. Il a publié une douzaine de recueils. Il a surtout été gagnant du Prix du Gouverneur général du Canada en 2008, catégorie poésie, pour *La lenteur du monde*. Il a aussi reçu le prix Alphonse-Piché (1992) pour sa suite poétique *Nous passons sous silence*, le prix Octave-Crémazie pour *Le corps tombe plus tard* (1992), en plus d'avoir été finaliste au prix Émile-Nelligan pour son recueil *La traversée de la nuit* et au Prix de poésie Félix-Antoine-Savard pour *Qui s'enfonce dans la nuit*. À n'en pas douter, Michel Pleau fait honneur à sa profession. Il recevra un salaire de 20 000 \$. Nous lui souhaitons une année bien remplie, mais pas trop étant donné que son salaire est vraiment loin de celui des députés !